

Vendredi 29 mars 2024

L'éco-quartier Flaubert avance ! La section nord du canal du parc Camille Claudel mise en eau

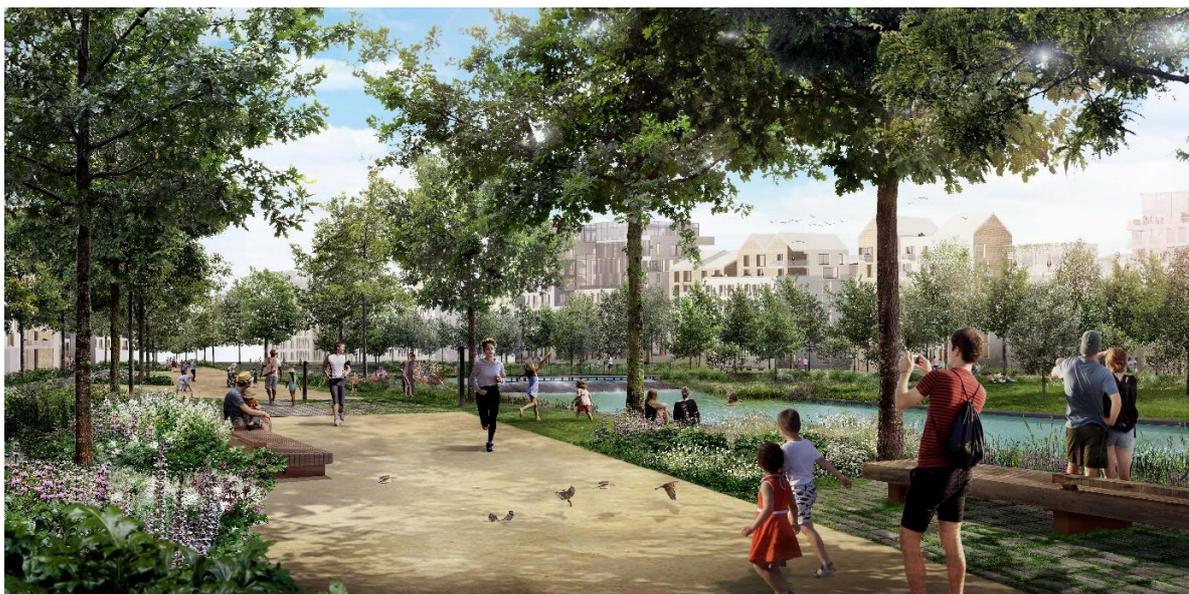
Dans le cadre de l'aménagement de l'éco-quartier Rouen Flaubert, la Métropole Rouen Normandie a engagé les travaux de réalisation du parc & canal Camille Claudel dès le mois de mars 2023. Ce projet prévoit la création d'un espace paysager de 7 ha conçu autour de 3 bassins en eau. Les travaux, sous maîtrise d'ouvrage Rouen Normandie Aménagement, s'achèveront en décembre 2024. Conçu par l'Atelier Jacqueline Osty et associés, ATTICA et EGIS, le canal est composé de trois bassins d'une contenance totale de 12 000 m³. La mise en eau du Bassin Nord qui sera initiée lors de l'événement, se déroulera sur environ 5 jours afin de permettre une décantation préalable de l'eau de Seine dans la noue.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et Fatima El Khili, Conseillère Métropolitaine déléguée à l'urbanisme et au Quartier Flaubert : *« Reconstruire la ville sur la ville, en accordant la priorité à l'environnement et la qualité de vie : voilà notre vision. Le nouveau quartier Flaubert est représentatif de nos engagements en la matière. Le parc canal Camille Claudel amènera la nature en ville en créant un lieu de balade, de cheminement et de loisirs en proximité directe des habitations et des entreprises. Un îlot de fraîcheur, de verdure en bords de Seine ! »*

Au cœur de l'éco-quartier Rouen Flaubert, le parc & canal Camille Claudel permettra de faire de l'espace urbain central du quartier un espace de nature et apaisé : absence de circulations motorisées, adressages des bâtiments directement sur le parc, cheminements qualitatifs piétonniers et cyclables entre les bords de Seine et ses hangars et le cœur du quartier... Un arrêt de la future ligne T5 viendra desservir le quartier en transports en commun à haut niveau de service.

Coconstruit avec les citoyens dans le cadre de la concertation, le projet de parc & canal participe à la renaturation de la ville. Il permet un accès à l'eau (paddle, modélisme aquatique...) et une diversification des usages grâce à ses 1,6 ha de surface aquatique. Les piétons pourront emprunter des passerelles et une barge à chaîne pour traverser les différents plans d'eau, et recréer du lien entre les rouennais et leur fleuve.

Outre sa fonction d'agr ment, cet ouvrage constitue la zone d'expansion de crue de la Seine. Il permet  galement de r guler les eaux pluviales du quartier et de r duire les  lots de chaleur. Le parc ouvrira ses portes au public d but 2025.



Cr dits AJOA – ATTICA – EGIS

CONTACT PRESSE

Justine Hunault-Dequatremare

justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

02 76 30 31 33 | 06 60 71 99 61